

Christian Dior

TEL. 01 44 13 22 22

Paris, le 24 novembre 2008

ACOMPTE SUR DIVIDENDE 2008

Un acompte sur dividende de 0,44 euro par action au titre de l'exercice 2008 sera mis en paiement le 2 décembre 2008.

Le détachement de l'acompte interviendra le 27 novembre 2008 au matin.

Ce communiqué est disponible sur le site web www.dior-finance.com